



Fonds de dotation AT Europe  
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Fonds de dotation AT Europe

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation AT Europe,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation AT Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la secrétaire générale le 2 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte annuel d'emploi des ressources sont détaillées dans la note « Compte d'Emploi des Ressources » de l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte annuel d'emploi des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont correctement été appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la secrétaire générale arrêté le 2 décembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par la secrétaire générale.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 décembre 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H Baaj', with a horizontal line underneath.

Hassan Baaj

## Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>				
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	17 507		17 507	7 725	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	258 792		258 792	201 531	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>276 299</b>		<b>276 299</b>	<b>209 256</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>276 299</b>		<b>276 299</b>	<b>209 256</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

## ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

## Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	241 007	206 608
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	26 945	635
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>267 952</b>	<b>207 243</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>267 952</b>	<b>207 243</b>	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
DETTES (1)			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	227	223	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 120	1 790	
Dettes fiscales et sociales			
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 000		
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>8 347</b>	<b>2 013</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>276 299</b>	<b>209 256</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	26 944,73	634,82	
(1) Dont à moins d'un an	8 347	2 013	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	227	223	
ENGAGEMENTS DONNES			

## Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	28 835	2 650
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	36 000	55 000
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>64 835</b>	<b>57 650</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 891	2 015
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association	36 000	55 000
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>37 891</b>	<b>57 015</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>26 945</b>	<b>635</b>
<b>Charges financières</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>26 945</b>	<b>635</b>
<b>Produits financiers</b>	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	Impôts sur les sociétés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>64 835</b>	<b>57 650</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>37 891</b>	<b>57 015</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>26 945</b>	<b>635</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>		<b>2 398</b>
	Bénévolat		
	Prestations en nature		2 398
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		<b>2 398</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		2 398
Personnel bénévole			

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **276 299** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **64 835** euros et un total **charges** de **37 891** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **26 945** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Evènements postérieurs à la clôture

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS. Ce virus circule activement dans un grand nombre de pays, ce qui conduit les autorités gouvernementales à prendre des mesures restrictives.

Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, la société privilégie la santé de ses collaborateurs et veille à respecter les mesures restrictives en vigueur en France.

L'épidémie de Covid-19 est un événement post-clôture qui n'est pas de nature à modifier les comptes clos au 31 décembre 2019.

Le fonds n'anticipe pas d'incidence sur ses actifs et passifs au 31 décembre 2019. L'impact à court et moyen terme de l'épidémie sur les perspectives d'activité de l'association n'est pas quantifiable à ce jour et dépendra de multiples facteurs, et notamment de l'étendue et de la durée de l'épidémie.

### **1. FAITS CARACTERISTIQUES**

NEANT

## Règles et Méthodes Comptables

### **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **2.1 Cadre légal de référence**

Les comptes de l'exercice 2019 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifié par le règlement 2009.01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, complété du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

#### **2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur**

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour le Fonds de dotation.

#### **2.3 Durée et période de l'exercice comptable**

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

#### **2.4 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### **2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Actif**

##### 2.5.1 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ; une provision est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

##### 2.5.2 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évalués pour leur valeur nominale.

#### **2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif**

##### 2.6.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent :

- Fonds associatifs :

## Règles et Méthodes Comptables

Sont comptabilisés dans ce poste :

- Les dotations.
- Les dons ne provenant pas de l'Appel du Public à la Générosité.
- Les résultats des exercices affectés en complément de dotation.
- Résultat de l'exercice : le résultat de l'exercice est affecté de la façon suivante :
  - Excédent : affectation à la dotation consommable
  - Perte : affectation en report à nouveau débiteur

### 2.7 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

#### 2.7.1 Subventions accordées par le fonds de dotation

Les subventions affectées à des projets sont inscrites dans le compte de résultat au fil de leur versement aux bénéficiaires.

La part du financement considérée comme non définitivement acquise par le bénéficiaire, du fait de conditions suspensives à respecter et non versée à la clôture est enregistrée dans les engagements hors bilan

#### 2.7.2 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quand ils proviennent de l'appel à la générosité du public.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

#### 3.1 Créances

## Règles et Méthodes Comptables

Néant.

### 3.2 Disponibilités

Au 31 décembre 2019 les disponibilités se composent du compte bancaire ouvert à la Société Générale et du compte Paypal dont le total s'élève à 258 792 euros.

### 3.3 Fonds propres

Suite à la réunion du Conseil d'administration en date du 27 Septembre 2019, il a été décidé d'affecter le résultat 2018 en dotation consommable.

## 4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 Subventions affectées à des projets

Les subventions versées au cours de l'exercice s'élèvent à 36 000 €.

### 4.2 Dons

Les dons issus de la générosité du public se sont élevés à 28 835 euros sur l'exercice 2019.

### 4.3 Autres produits

Les autres produits se composent de la quote part de la dotation consommée au cours de l'exercice.

## 5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (en dernière page de la plaquette)

Le compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, applicable pour la première fois aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### 5.1 Les emplois

#### Missions sociales

L'activité 2019 du Fonds a consisté à verser des subventions pour 36 000 €.

#### Frais de recherche de fonds

## Règles et Méthodes Comptables

Néant en 2019

### **Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1 891 euros et concernent les honoraires et autres frais généraux.

### **5.2 Les ressources**

#### **Ressources collectées auprès du public**

Ces ressources sont constituées par les dons en provenance de la générosité du public.

#### **Autres produits**

Ce poste enregistre la quote part de la dotation consommée sur l'exercice à hauteur du montant des subventions versées.

## **6. AUTRES INFORMATIONS**

### **6.1 Ventilation de l'effectif salarié**

Le Fonds de dotation n'a pas employé de salarié sur l'exercice 2019.

### **6.2 Contributions volontaires en nature**

Aucune contribution volontaire en nature n'a été repertoriée au titre de l'exercice 2019.

### **6.3 Rémunérations des dirigeants bénévoles**

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

## **7. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **7.1 Engagements donnés**

Au regard des conventions de partenariat signées en 2013, le fonds de dotation AT Europe s'est engagé à financer trois projets de recherche pour un montant total de 200 000 euros dont 185 000 euros ont été versés sur les exercices 2013, 2014 et 2019. Le détail de ces engagements est le suivant :

## Règles et Méthodes Comptables

- 48 000 euros pour le CEREDIH (intégralement versés).
- 12 000 euros pour le CEREDIH (intégralement versés).
- 140 000 euros pour le CEA (125 000 euros versés et 15 000 € abandonnés).

Les conventions en cours sont ainsi arrivées à leur terme à la fin de l'exercice.

### **7.1 Engagements reçus**

Néant.

**TABEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS AU 31.12.2019 (en €)**

<b>LIBELLE</b>	<b>Solde au début de l'exercice A</b>	<b>Augmentations B</b>	<b>Diminutions C</b>	<b>Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C</b>
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
-Patrimoine intégré				
-Fonds statutaires				
-Subventions d'investissement non renouvelables				
-Apports sans droit de reprise	206 608	70 399	36 000	241 007
-Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
-Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	635	26 945	635	26 945
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
-Apports				
-Legs et donations				
-Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>Total</b>	207 243	97 344	36 635	267 952

## Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS	Emplois de N = Cpte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources de N = Cpte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		182 132
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	36 000	-	<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		
1.1. Réalisées en France	36 000	-	1.1. Dons et legs collectés	28 835	28 835
Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France	36 000	-	Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés		
Actions réalisées directement			Legs et autres libéralités affectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	-	-	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	36 000	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	1 890	1 890			
		1 890			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>37 890</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>64 835</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	-		<b>II - REPRISES DE PROVISIONS</b>	-	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	-		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	-	
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	26 945		<b>IV - VARIATION DES FONDS D'ÉDIFIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC</b>	-	
<b>V - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>64 835</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	-	
<b>VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>VI - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>64 835</b>	
<b>VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>1 890</b>	<b>1 890</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>1 890</b>
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>209 077</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>Total</b>			<b>Total</b>		